



Une note parue le 30 mars permet aux régies, sous certaines conditions, d'avoir un compte bancaire dans un établissement de crédit ayant obtenu un agrément.

Après la Française Des Jeux et la Banque Postale, ce sont désormais les banques 100 % privées qui pourront recevoir des deniers publics provenant des collectivités locales.

Outre le fait que ce soit une anomalie dans le principe républicain de gestion des deniers publics par un organisme public, cette situation ubuesque a pour cause le NRP qui visait selon la DG à rendre un meilleur service aux collectivités locales.

Ce nouveau réseau a été créé dans la hâte malgré l'opposition des organisations syndicales représentatives, des agents et de nombreux élus, qui s'est exprimée à travers de multiples mobilisations.

Moralité : il y a beaucoup de trous dans la raquette.

Lors de la signature, la modalité d'approvisionnement n'a pas été réellement abordée. Ainsi là où avant le régisseur pouvait demander à moduler son approvisionnement en quantités ne correspondant pas à un rouleau ou une liasse, ça devra désormais être par liasse de 250 billets soit a minima 1250 € si on demande des billets de 5 €.

Un comble pour des petites régies qui font 1000 à 1500 € de recettes par an.

Mais, heureusement, la réaction des ordonnateurs et des trésoriers a permis de corriger pour partie cette ineptie.

Le contrat proximité avec la Banque Postale (BP), parlons-en ! Il a été modifié à peine un an après avoir été signé. La BP a réduit le réseau tout en acceptant la mission. En lieu et place d'une proximité restaurée, les collectivités ont droit à une distance augmentée.

Plutôt que de voir ses erreurs et d'arrêter ces réformes, la DG préfère « mettre des cataplasmes sur une jambe de bois » à l'aide du secteur privé qui ne voit en nos missions qu'une manne financière.

Pire encore face à ces problèmes, l'une des réponses de la DG est le « zéro cash » pour les régies et le paiement via un espace sécurisé.

Ce discours : « moins d'argent liquide, moins de contact plus d'informatique » est opposé à la vision du service public que défend la CGT Finances Publiques.

La CGT Finances Publiques pourrait tenir le même discours : « moins de directeurs et plus d'ordinateurs. Ces derniers sont plus faciles à reprogrammer ».

Mais plutôt que des maximes, la CGT Finances Publique préfère la réelle prise en compte des revendications des agents.

fichiers:



[Télécharger tract_cash_regies_et_banque_14_04_03_21.pdf](#) (611.38 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Gestion publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank